

Commune de Neufchâteau

Compte rendu de la réunion d'Information-Consultation villageoise des habitants de Warmifontaine, Grapfontaine, Harfontaine, Hosseuse, Malome, Montplainchamps, Nolinfaing Jeudi 19.05.2022, salle « RLC Warmifontaine » à Warmifontaine

Réf. : NEUFCHATEAU\04- Info-consultation\consultations villageoises\IC 5 - Warmifontaine\20220519 CR IC Warmifontaine.docx

Participants (voir liste ci-dessous)

- › Population : 25 habitants
- › Commune : 7 membres du Conseil communal
- › Fondation Rurale de Wallonie : Mme Sophie ORBAN et Mme Eléonore GERARD (Agents de développement)



Ordre du jour

- › **Introduction** par M. Jacques Cheppe, 1^{er} Echevin
- › **Information**
 - Présentation de la politique de développement rural et de l'opération de développement rural à Neufchâteau
 - La commune de Neufchâteau : portrait du territoire
- › **Consultation**
 - Discussions sur trois thèmes, en sous-groupes
 - Mise en commun en plénière
- › **Suite**
 - Candidatures à la CLDR
 - Budget participatif
- › **Conclusion** par M. François Huberty, Bourgmestre

INTRODUCTION

Au nom du Conseil communal, M. Jacques Cheppe, 1^{er} échevin, accueille les participants et les remercie pour leur présence. Il précise que cette rencontre s'inscrit dans la volonté du Collège de restaurer la proximité, la confiance et le dialogue avec les citoyens, par la transparence et la participation citoyenne.

Le processus participatif va prendre deux formes :

- À court terme, avec le budget participatif communal annuel – pour plus de détails cf. ci-dessous.
- À moyen terme, avec le second PCDR, qui va être largement abordé lors de cette réunion.

Cette réunion va être animée par les agents de développement de la Fondation Rurale de Wallonie.

INFORMATION

Présentation de l'opération de développement rural

La Commune de Neufchâteau a décidé de lancer une seconde Opération de Développement Rural.

Qu'est-ce qu'une Opération de Développement Rural (ODR) ?

Une Opération de Développement Rural (ODR) est un processus à long terme, qui a pour objectif de définir une stratégie de développement du territoire communal pour les dix ans à venir. C'est une démarche communale cadrée par un décret de la Région Wallonne, qui repose sur la participation continue des citoyens et qui consiste à mener une réflexion globale, sur l'ensemble du territoire communal et sur tous les domaines de la vie. Elle se concrétise par la définition et la mise en œuvre d'un plan d'actions appelé Programme Communal de Développement Rural - PCDR.

- › Son objectif global est d'améliorer les conditions de vie des habitants aux points de vue économique, social, environnement et culturel.

Quels sont les différents partenaires de l'ODR et leurs rôles ?

Une opération de développement rural, ça se réussit ensemble !

La Commune de Neufchâteau

- › *Le Conseil communal* est le maître d'œuvre de cette opération, qui va concerner l'ensemble du territoire communal.
- › *Les employés de l'administration* sont également des acteurs de première ligne qui vont apporter les éléments pour concrétiser le PCDR.

Les citoyens et la Commission Locale de Développement Rural – CLDR

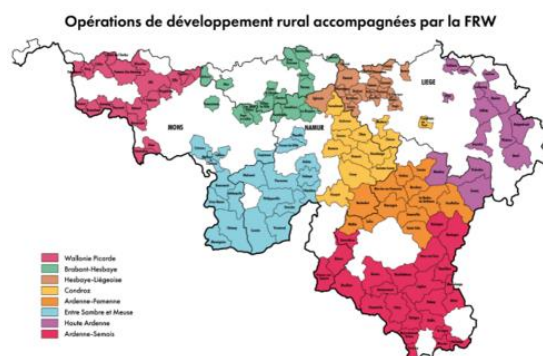
- › *Tous les habitants* sont invités à des séances de travail pour réfléchir sur le présent et l'avenir de leur commune et pour proposer des pistes de solution. La participation citoyenne est l'élément central de la politique de développement rural.
- › *Une commission consultative (la CLDR)* est mise en place pour définir les objectifs et les projets concrets à mettre en œuvre dans le cadre du PCDR, sur 10 ans. Elle agit en tant que relais auprès de la population et un retour d'information régulier est assuré vers les habitants (bulletin communal, ...). Elle est composée d' $\frac{1}{4}$ d'élus et de $\frac{3}{4}$ de citoyens et compte entre 20 et 60 membres.

Les structures extérieures

- › *Le bureau d'études Impact, auteur de programme* réalise l'analyse territoriale et stratégique de la commune. Le bureau d'étude est présent durant toute la phase d'élaboration du PCDR dont il est le concepteur.
- › *Le Service Public de Wallonie DGO3 et le Cabinet de la Ministre Tellier en charge du développement Rural*
- › *La Fondation Rurale de Wallonie - FRW, organisme accompagnateur* : conseille la Commune dans le cadre de son opération de développement rural.

La FRW est un organisme privé, indépendant et pluraliste, en charge de missions de service public. Depuis 1979, elle œuvre pour le développement durable des régions rurales grâce aux missions que la Région Wallonne lui a confiées.

Dans le cadre des opérations de développement rural, la FRW met à disposition des 134 communes qu'elle accompagne des agents de développement intégrés dans une équipe pluridisciplinaire et formés en continu. Ils sont répartis en 8 équipes régionales à travers la Wallonie. Dans le cadre de son ODR, la Commune de Neufchâteau est accompagnée par l'équipe régionale Semois-Ardenne localisée à Tintigny.



Les missions de la FRW :

- › Accompagnement des opérations de développement rural
- › Accompagnement des communes sollicitant la subvention BiodiverCité
- › Interface Leader (en lien avec le Groupe d'Action Locale Haute Sûre Forêt d'Anlier, par exemple)
- › Facilitateur Plan bois-énergie pour le secteur public
- › Assistance Territoire et Patrimoine (ATEPA)
- › Ressources et expertises du milieu rural.

Le rôle des agents de développement

Pendant l'opération de développement rural, les agents de développement favorisent la participation de tous les citoyens par des entretiens, des réunions publiques et des consultations en ligne via la plateforme participative : www.participation.frw.be. Ils sont le relais entre les habitants et le pouvoir communal, ainsi qu'entre le pouvoir communal et les différentes instances décisionnelles. Ils se chargent de l'animation et du secrétariat de toutes les réunions. Ils contribuent également à la rédaction du PCDR, à la recherche de subventions et à l'accompagnement des projets sur le long terme.

Déroulement de l'Opération de Développement Rural

L'ODR suit plusieurs étapes, qui se distinguent en 2 grandes phases :

1) L'élaboration du Programme Communal de Développement Rural - PCDR, qui dure environ 3 ans

Pour enclencher le processus, le Conseil communal décide de lancer une ODR, demande éventuellement l'aide d'un organisme d'accompagnement - la FRW - et prévoit de désigner un auteur de PCDR via un marché public.

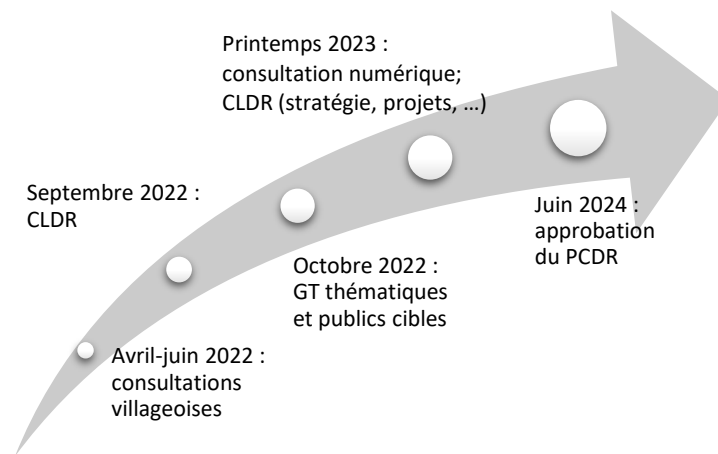
L'auteur désigné, en l'occurrence le bureau d'études Impact de Bertrix, rédige alors le diagnostic objectif du territoire, qui est une analyse en profondeur de cartes, d'inventaires, de statistiques, ...

Vient ensuite la phase de participation citoyenne, qui se concrétise par des séances d'information / consultation villageoise, des réunions thématiques et surtout les rencontres de la Commission Locale de Développement Rural - CLDR.

Ce travail de co-construction avec la CLDR aboutira à la définition d'une stratégie de développement (des objectifs à atteindre dans les 10 ans) et au choix de projets qui permettront d'y répondre.

A la fin de son élaboration, le PCDR sera validé par la CLDR, la Commune et la Région Wallonne.

Voici le calendrier global, tel qu'il est prévu actuellement, pour le déroulement de l'ODR de la Commune de Neufchâteau.



2) La mise en œuvre du PCDR, qui peut durer jusqu'à 10 ans.

Lorsque le Gouvernement wallon aura approuvé le PCDR (2024, 2025), la Commune pourra introduire des demandes de subsides en développement rural pour la réalisation de certains projets ou recourra aux subsides traditionnels pour d'autres. Le PCDR comportera également des projets immatériels/actions à mener directement sur le terrain, sans gros moyens financiers.

La CLDR suivra régulièrement la mise en œuvre des projets contenus dans le PCDR et se prononcera sur l'introduction des projets en subvention.

Les 6 parties du PCDR

Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) se compose de 6 parties :

- › Une analyse des caractéristiques de la Commune : il s'agit de l'analyse objective du territoire.
- › Le résultat de la participation citoyenne : cette partie relate les méthodes utilisées, la participation citoyenne, les principaux résultats de chaque étape.
- › Un diagnostic partagé : qui résulte de la confrontation entre la vision objective et la perception des habitants.
- › La stratégie de développement sous forme d'objectifs spécifiques à la Commune.
- › Les projets visant à atteindre ces objectifs.
- › Un tableau récapitulatif.

Bilan du premier PCDR de la Commune Neufchâteau (2008-2018)

Parmi les projets réalisés, on retrouve notamment :

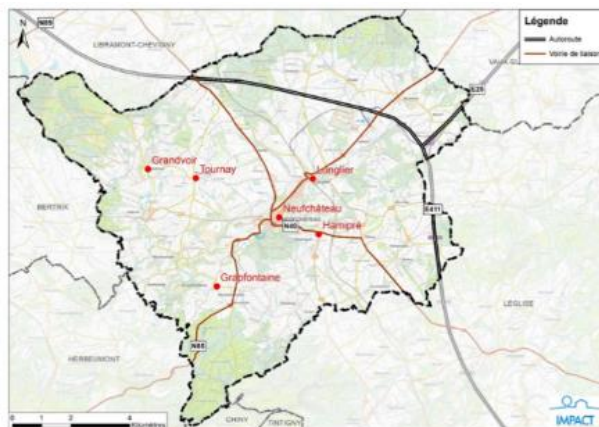
- › L'Espace 29 à Neufchâteau (subventionné en Développement Rural)
- › La Maison de village de Lahérie (subventionnée en Développement Rural)
- › L'aménagement de la place centrale et la construction d'une maison de village à Namoussart (subventionnés en Développement Rural)
- › La Maison de village de Tournay (subventionnée en Développement Rural)
- › L'aménagement du verger expérimental à Tronquoy
- › La valorisation de la vallée du lac
- › L'aménagement global du site de la nouvelle école de Petitvoir en espace convivial multithématique
- › Lancement d'un plan paysager en synergie avec le PNHSFA
- › Coordination communale des manifestations « villages fleuris »
- › Création d'une vitrine ou d'un événement valorisant les produits du terroir/artisanat
- › Organisation d'une journée des associations et soutien du monde associatif
- › ...

Présentation du portrait de la Commune

La FRW présente ensuite le portrait de la commune établi sur base de l'analyse objective du territoire réalisée par l'auteur de PCDR, le bureau d'étude Impact. Ce portrait n'est pas exhaustif, mais a pour objectif de donner un bon aperçu des réalités communales et de ce qui la singularise par rapport aux communes voisines.

Les thèmes abordés sont:

- › Une commune bien située
- › Un territoire rural
- › Un cadre de vie en évolution
- › Une démographie en croissance
- › Une population jeune, mais vieillissante
- › Riche vie associative, culturelle et sportive
- › Des services diversifiés
- › Emploi local et frontalier
- › Un tourisme réinventé
- › Tourisme familial et vert
- › Circuit court : agriculture et forêt
- › Vers une mobilité alternative
- › Nature préservée



Question de l'assemblée

Quand sera disponible la partie I du PCDR ?

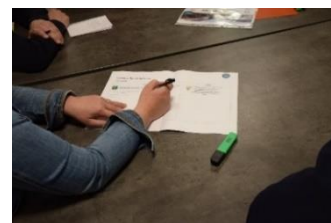
Quand il en a reçu l'ordre, l'auteur a établi une première version de la partie I, datée d'octobre 2020. Un an et demi plus tard, elle n'est donc plus à jour pour un certain nombre de données. Elle sera complétée pour la finalisation du PCDR ou en cas de besoins spécifiques pendant l'élaboration. Le PCDR sera ensuite affiché sur le site de l'opération de développement rural www.pcdr-neufchateau.info

Par contre, le portrait de la commune dressé ce jour sera inséré sur le site de l'opération de développement rural à la fin des 9 séances de consultation villageoise. Il sera également joint au compte rendu de la réunion.

CONSULTATION

L'objectif des consultations villageoises est de recueillir l'avis des habitants. Ils sont invités à s'exprimer :

- sur ce qui va bien, les forces et fiertés du territoire,
- sur ce qui va moins bien, ce qui manque, ce qu'il faut améliorer
- sur des pistes d'actions concrètes à entreprendre.



Méthode de travail

Les participants sont répartis en groupes de 5 à 8 personnes dès leur entrée dans la salle. Les élus sont en retrait et ne participent pas aux réflexions au sein des groupes afin de laisser libre cours à l'expression citoyenne.

Choix du secrétaire et du rapporteur

Chaque groupe désigne un secrétaire et un rapporteur (il peut s'agir de la même personne). Les groupes fonctionnent de manière autonome ; les animateurs attirent dès lors l'attention sur l'importance de permettre à chacun de s'exprimer et de noter un maximum d'idées sans jugement ni débat. Il est demandé d'être le plus précis possible, de parler de ce qui a un intérêt pour la collectivité et de penser aux générations futures.

Les 3 thématiques

Les participants sont invités à explorer différentes thématiques, réparties en 3 grands axes de travail. Quinze minutes sont consacrées à la réflexion sur chaque axe :

- › Thème 1 « Vivre à Neufchâteau » (axe social)
- › Thème 2 « Habiter à Neufchâteau » (axe environnement)
- › Thème 3 « Entreprendre et travailler à Neufchâteau » (axe économique)



Les participants disposent pour chaque thème d'une fiche avec des mots-clés faisant référence à des sujets concernés par la thématique abordée. Ils notent leurs réflexions dans un tableau à 3 colonnes : atouts, faiblesses et pistes (1 tableau par thématique).

Remarque concernant les points noirs de sécurité routière

Même s'il s'agit d'un sujet qui soulève pas mal de commentaires et qui émeut beaucoup, il est demandé aux participants de ne pas aborder la problématique de la sécurité routière dans les groupes.

Des fiches explicatives et des cartes sont mises à disposition afin de signaler des problèmes spécifiques sur le territoire.

Les points noirs relevés lors de la consultation seront transmis à la Commission sécurité routière, qui décidera de la suite à leur donner.

Fiche de signalement des points noirs de sécurité routière. Elle contient des listes à cocher pour : Localisation (Communes, Quartiers, Routes, etc.), Type de problématique (Panneau, Signalisation, etc.), et Localisation précise et détail de la problématique.

Mise en commun

Après les 45 minutes de réflexion, le rapporteur du premier groupe présente le résultat des réflexions sur un axe. Les autres groupes complètent avec leurs idées. Cette démarche est répétée trois fois.

Un agent de développement prend notes des idées sur un tableau à feuilles. En fin de séance, il extrait les grandes tendances de la soirée.

Résultats

4 groupes ont été constitués.

Axe 1 : Vivre à Neufchâteau

Les forces

- › Le calme, le respect et l'entraide à Warmifontaine et Montplainchamps.
- › La convivialité
- › Le village de Grapfontaine/Montplainchamps s'agrandit et se rajeunit, il y a de nombreux enfants.

- › Une bonne dynamique positive entre les villages, entre les anciens et les nouveaux habitants de Grapfontaine/Montplainchamps.
- › La vallée du lac et ses activités sont un pôle d'attraction.
- › La vie associative et les sports sont bien développés.
- › Le comité de village de Grapfontaine/Montplainchamps qui organise une dizaine d'activités par an.
- › La création de plusieurs maisons de village.
- › Existences de différents organismes, mais les aînés ne les connaissent pas.
- › La présence d'une école à Warmifontaine
- › Le centre médical à Neufchâteau.
- › Le crématorium à Longlier.

Les faiblesses

- › Les habitants de Warmifontaine ont l'impression que la Commune s'occupe moins d'eux, sauf en période électorale.
- › Le manque de subventions pour l'organisation d'évènements de qualité (ex : théâtre professionnel, concerts)
- › A part celle du foot, il n'y a plus d'autre association à Warmifontaine.
- › Les infrastructures pour certaines associations sont inadaptées, voire insalubres (ex : Chez nous à Montplainchamps).
- › Manque d'hygiène et de sécurité dans le local de Grapfontaine/Montplainchamps. Le nombre de places est restreint, ce qui limite les possibilités d'occupation pour des festivités privées.
- › Peu de salles de village.
- › Pas d'accès PMR à la salle de village de Warmifontaine.
- › Il manque un point de relais social.
- › Offre TEC insuffisante.
- › Il y a un manque de bus vers Izel/Florenville aux heures scolaires.
- › Il n'y a plus de taxis sociaux.

Les pistes de projets

- › Susciter l'intérêt des citoyens en créant des groupes de travail précis sur certaines thématiques (ex : culture)
- › Améliorer la communication de la Commune (ex : organiser à nouveau des réunions pour toucher les habitants des différents villages).
- › Mettre en place un réseau de jardins collectifs dans les écoles pour favoriser la convivialité.
- › Créer des groupes d'échanges du savoir et de la compétence (ex : informatique, peinture, etc.)
- › Obtenir des subventions pour terminer l'aménagement de la salle de village de Warmifontaine.
- › Transformer l'ancienne école de Grapfontaine en salle de village/Maison des jeunes et y accueillir les adolescents et les activités du Comité.
- › Disposer d'un bâtiment/salle afin de pouvoir accueillir les habitants de Montplainchamps/Grapfontaine dans un cadre convivial et adapté. La construction ou la rénovation sont envisageables.
- › Réhabiliter l'église St-Bernard à Montplainchamps (en lieu culturel associatif, etc.)
- › Installer une plaine de jeux près de la salle du village à Warmifontaine.
- › Créer un point de relais social pour les villages qui n'ont pas de commerce (pain, producteurs locaux, etc.) afin de favoriser les liens sociaux.
- › Maintenir les écoles dans les villages.
- › Remettre à disposition un principe de telbus/locomobile.
- › Augmenter et diversifier l'offre de trajets de bus.

Axe 2 : Habiter à Neufchâteau

Les forces

- › Le cadre de vie général (la commune est très verte)
- › L'embellissement des voiries.
- › Le patrimoine présent sur la commune (ex : ardoisières)
- › Le patrimoine de Warmifontaine est un plus pour la commune ; c'est dommage qu'il soit privé.

Les faiblesses

- › L'entretien de certaines voiries communales et chemins agricoles pourrait être amélioré.
- › Manque de parking.
- › Absence d'aire de jeux pour les enfants et adolescents (Grapfontaine/Montplainchamps) et pas d'espace de convivialité pour les anciens.
- › Les façades de certaines maisons à l'entrée de Neufchâteau en venant d'Arlon sont en mauvais état.
- › Les façades délabrées rue des Vannettes à Warmifontaine.
- › La privatisation des ardoisières de Warmifontaine.
- › Le manque d'entretien des haies communales.
- › Le site de remblais (Le plane).
- › Le manque de propreté le long des routes – secondaires (canettes, déchets).

Les pistes de projets

- › Agir sur la sécurité routière.
- › Créer un cheminement de type Ravel.
- › Prévoir une halte protégée et aménagée pour les promeneurs et cyclistes à Nolinfaing.
- › Se servir des chemins agricoles comme moyen de délestage aux heures de pointe afin de désengorger le centre de Neufchâteau vers l'extérieur.
- › Protéger la ruralité en évitant la prolifération des lotissements.
- › Eviter la destruction des cœurs de village
- › Exiger que les propriétaires de maisons inhabitées entretiennent au moins l'extérieur.
- › Veiller à la perméabilité des sols.
- › Etendre le plan de secteur pour favoriser la possibilité d'installation de nouveaux habitants dans les villages.
- › Permettre aux jeunes de pouvoir encore s'installer dans les villages (finances/économie).
- › Créer des habitats intergénérationnels et des résidences services.
- › Développer les zones d'habitat léger.
- › Interdire les zones de remblai près des habitations.
- › Améliorer certains points de voirie au cœur des villages (ex : carrefours, etc.)
- › Aménager un parc avec bancs et petites activités (ex : pétanque).
- › Préserver le site des ardoisières à Warmifontaine et le valoriser aux niveaux patrimonial, historique et culturel.
- › Valoriser le patrimoine de des villages.
- › Prévoir des bornes de recharges pour les voitures électriques dans les villages.
- › Revoir le système de collecte des sacs bleus PMC (problème des jours fériés).
- › Poser plus de poubelles dans les villages et le long des sentiers de promenade dans les bois.
- › Limiter l'extension de la culture des sapins de Noël qui détruit la biodiversité.
- › Interdire les zones de remblai à proximité des habitations.

Axe 3 : Entreprendre et Travailler à Neufchâteau

Les forces

- › Les zonings aident à la création d'emploi, via les entreprises qui viennent s'y installer.
- › Présence de plusieurs grandes surfaces.
- › Présence d'une boulangerie artisanale à Tournay et Tronquoy.
- › L'accueil de la petite enfance et de l'enfance, qui génère de l'emploi.

- › L'office du tourisme fait du bon travail.
- › Beaucoup de balades et promenades balisées et diversifiées sur le territoire de la commune.
- › Beaucoup de gîtes et restaurants.
- › La Vallée du lac et ses activités.
- › L'observatoire de Grapfontaine
- › Marché du terroir.
- › Présence de coopératives.
- › De plus en plus de circuits courts.

Les faiblesses

- › Il y a un manque de moyens (espace, infrastructure) pour que les indépendants puissent établir un entrepôt à côté de chez eux.
- › Manque de valorisation et horaire coupé des accueillantes d'enfants.
- › Manque de commerces (ex : chaussures, cordonniers, etc.) sur Warmifontaine et Neufchâteau.
- › Manque de commerces de proximité/ ambulants.
- › TROP de fastfood.
- › Le tourisme sur Neufchâteau n'est pas un tourisme de séjour.
- › Le projet de tyrolienne du Lac ne convainc pas.
- › Manque de campings.
- › TROP de laxisme en permettant que les coupes de bois partent vers l'Asie.

Les pistes de projets

- › Valoriser et réviser les horaires des employés d'accueil de la petite enfance pour attirer des candidatures en proposant des emplois stables.
- › Redynamiser le centre de Neufchâteau en limitant l'extension des zonings.
- › Faciliter l'accès PMR aux commerces du centre de Neufchâteau.
- › Créer un village de vacances pour le développement économique de la commune (potentiellement à la Vallée du Lac).
- › Trouver une attraction inédite/insolite qui intéresse les touristes et transforme le tourisme de passage en tourisme de séjour.
- › Prévoir des haltes aménagées pour les promeneurs, cyclistes, etc. le long des chemins de randonnée.
- › Améliorer l'accessibilité PMR aux sentiers de promenade.
- › Prévoir des zones d'accueil pour les mobil homes.
- › Développer le camping à la ferme.
- › Valoriser la filière bois et essayer de relocaliser la transformation afin d'éviter le départ vers la Chine.
- › Limiter la culture des sapins de Noël.
- › Privilégier des petites zones d'agriculture locale (coopératives, etc.), des potagers communs dans les écoles, etc.
- › Organiser des marchés de produits locaux dans les villages.

SUITES...

La CLDR

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) est un organe consultatif associé aux phases d'élaboration (stratégie, projets, priorités) et de mise en œuvre du PCDR. Elle se compose de 20 à 60 membres, dont maximum ¼ d'élus communaux.

C'est une commission représentative de tous les habitants de la commune, issue de toutes les composantes de la population : professions, âges, genres, catégories socio-professionnelles, villages, ...

Sa composition est approuvée par le Conseil communal et la Région wallonne.

Il s'agit d'un lieu de dialogue, de débat démocratique et de propositions d'idées dans l'intérêt collectif.

Les membres de la CLDR ont un rôle de relais entre les habitants et la commune. Des réunions sont organisées régulièrement : environ 8 fois par an en phase d'élaboration et au moins 4 fois par an en phase de mise en œuvre.

- › Un formulaire d'inscription est remis à chaque participant.
- › Celui-ci est à compléter et transmettre à la commune pour le 15/07/2022.

Pourquoi proposer sa candidature à la CLDR ?

Chacun a ses propres motivations pour rejoindre la CLDR. En participant à la CLDR, vous pourrez

- › Vous impliquer dans la vie de la commune
- › Rencontrer des citoyens des autres villages
- › Mieux connaître la commune sous tous ses aspects
- › Disposer d'informations sur la vie communale
- › Vous exprimer et partager vos avis
- › Participer à l'élaboration et la mise en œuvre du PCDR
- › ... et faire partie du jury pour le budget participatif

Le calendrier des réunions publiques

TRONQUOY, RESPELT, MOLINFAING, MASSUL, GÉRIMONT &

MORIVAL

> 21.04.2022 : 20H SALLE "LES LES AUBÉPINES" À TRONQUOY

TOURNAY, VERLAINE & SEMEL

> 28.04.2020: 20H MAISON DE VILLAGE DE TOURNAY

NAMO USSART, MON IDÉE & MARBAY

> 05.05.2022 : 20H MAISON DE VILLAGE DE NAMO USSART

LONGLIER & LAHERIE

> 12.05.2022 : 20H SALLE DU FOOTBALL "RRC LONGLIER"

WARMIFONTAINE, GRAPFONTAINE, MALOME NOLINFAING,

MONTPLAINCHAMPS, HOSSEUSE & HARFONTAINE

> 19.05.2022 : 20H SALLE DU "RRC WARMIFONTAINE"

PETITVOIR, GRANDVOIR & FINEUSE

> 02.06.2022 : 20H SALLE "LES JOYEUX LURONS" À PETITVOIR

HAMIPRE, COUSTEUMONT, OFFAING & LE SART

> 09.06.2022 : 20H SALLE "LE CARREFOUR" A HAMIPRE

NEUFCHÂTEAU

> 16.06.2022 : 20H ESPACE 29

CONSULTATION NUMÉRIQUE SUR INSCRIPTION

> 23.06.22 : 20H

WWW.PARTICIPATION.FRW.BE/NEUCHÂTEAU-CONSULTATION

* Consultation numérique sur inscription auprès des agents de développement : Sophie Orban (s.orban@frw.be 063/44 02 08) et Eléonore Gérard (e.gerard@frw.be 063/45 03 01)

Suivre l'ODR

Toutes les informations concernant l'Opération de Développement Rural (ODR) sont disponibles sur le site internet dédié à l'ODR : www.pcdr-neufchateau.info, dans les bulletins communaux, dans les toutes-boîtes, dans la presse, sur Facebook (sur la page de la Commune et sur la page de la FRW).

Les participants sont également invités à en parler autour d'eux.

Le Budget Participatif

Le budget participatif est un processus de démocratie participative par lequel la Commune affecte une partie de son budget annuel à la réalisation de différents projets d'initiative citoyenne. Il donne une opportunité aux citoyen(ne)s domicilié(e)s sur le territoire, que ce soit à titre individuel ou collectif, de prendre part à la vie politique.

Ce budget participatif se présente sous la forme d'un appel à projets. 80.000€ lui seront affectés annuellement.

Appel aux citoyens et aux associations chestrolaises !

Tout citoyen résidant sur la commune de Neufchâteau peut répondre à cet appel à projets.

Pour être éligibles, les projets seront introduits :

- › Soit par un collectif de minimum 5 citoyens (comités de quartiers, associations de fait, etc.) :
Les personnes seront domiciliées à des adresses différentes ; le porteur de projet sera majeur - pour les mineurs, il sera fait mention du responsable légal.
- › Soit par une association citoyenne dotée de la personnalité juridique (asbl).

Ce budget permettra de réaliser des petits projets d'investissement, d'embellissement ou événementiels, ... avec un plafond de 30.000€ par projet, excepté dérogation du Collège. Le but est de favoriser la participation citoyenne, en mobilisant les habitants volontaires dans des petits projets visant l'amélioration de leur cadre de vie et de la qualité de vie des habitants, la cohésion sociale, l'intergénérationnel et le mieux-vivre ensemble au sein d'une rue, d'un quartier ou d'un village. Les travaux seront réalisés par les collectifs citoyens, les associations et/ou la Commune.

Les critères de participation sont les suivants :

- › Les projets se situeront exclusivement sur le territoire communal.
- › Ils doivent présenter un intérêt collectif indéniable et un caractère durable.
- › Ils se feront sur domaine public (une parcelle communale, un terrain sur lequel la Commune dispose d'un droit ou une parcelle appartenant à une association reconnue).
- › Ils seront accompagnés d'un budget détaillé réaliste.
- › Ils seront techniquement, juridiquement et économiquement réalisables – et faciles d'entretien.
- › Ils auront un impact positif et favoriseront la mobilisation citoyenne.

Les délais :

- › L'information sera diffusée pendant les réunions d'information-consultation villageoise organisées dans le cadre de l'opération de développement rural – du 21 avril au 23 juin 2022. Ainsi que sur internet (voir ci-dessous).
- › Dépôt des dossiers pour le 31 août 2022
- › Analyse de la recevabilité des projets par le Collège.
- › Sélection des projets par la Commission Locale de Développement Rural (représentative de la population) en septembre 2022.
- › Réalisation du projet avant le 31/12/2023.

Les trois documents de référence se trouvent sur www.pcdr-neufchateau.info :

- › Règlement (approuvé par le Conseil communal du 05/04/2022)
- › Formulaire de candidature
- › Grille d'évaluation – recevabilité et sélection

Sophie Orban & Eléonore Gérard
Agents de développement FRW

Fondation Rurale de Wallonie

Equipe Semois-Ardenne

Rue de France, 19A – 6730 TINTIGNY | +32 (0)63 44 02 02
semois@frw.be | www.frw.be | www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne

ANNEXE 1 : Les participants (32 personnes)

Titre	Nom	Prénom	Village	Conseil communal
M.	Arnould	Mickaël	Warmifontaine	
Mme	Bernard	Véronique	Warmifontaine	
M.	Borceux	Jean-Louis	Grapfontaine	X
M.	Cheppe	Jacques	Neufchâteau	X
Mme	Clémentz	Mariline	Tronquoy	X
M.	Conard	Guy	Warmifontaine	
Mme	Cowe	Catherine	Warmifontaine	
M.	Declercq	Philippe	Warmifontaine	
M.	Gilles	Johan	Warmifontaine	
M.	Goosse	André	Warmifontaine	
M.	Grandjean	Christian	Respelt	X
Mme	Grawez	Sylvie	Montplainchamps	
M.	Huberty	François	Neufchâteau	X
M.	Jacob	René	Warmifontaine	
M.	Leclercq	Marc	Warmifontaine	
M.	Legras	Jérôme	Grapfontaine	
Mme	Lerouge	Jeanine	Grapfontaine	
Mme	Louis	Micheline	Warmifontaine	X
M.	Mathelin	Laurent	Montplainchamps	
M.	Mathys	Yves	Warmifontaine	
Mme	Maziers	Virginie	Warmifontaine	
Mme	Meley	Nanou	Warmifontaine	
M.	Monseur	Jean	Montplainchamps	
M.	Picard	Frédéric	Montplainchamps	
M.	Stouse	Thierry	Nolinfaing	
Mme	Thiry	Marie J.	Warmifontaine	
Mme	Timsonet	Patricia	Grapfontaine	
M.	Tiraboschi	Cédric	Neufchâteau	
M.	Vaguener	Ludo	Warmifontaine	
M.	Verleyen	Jean-Paul	Nolinfaing	
Mme	Vermeesch	Catherine	Warmifontaine	
Mme	Wauthier	Sylviane	Hamipré	X